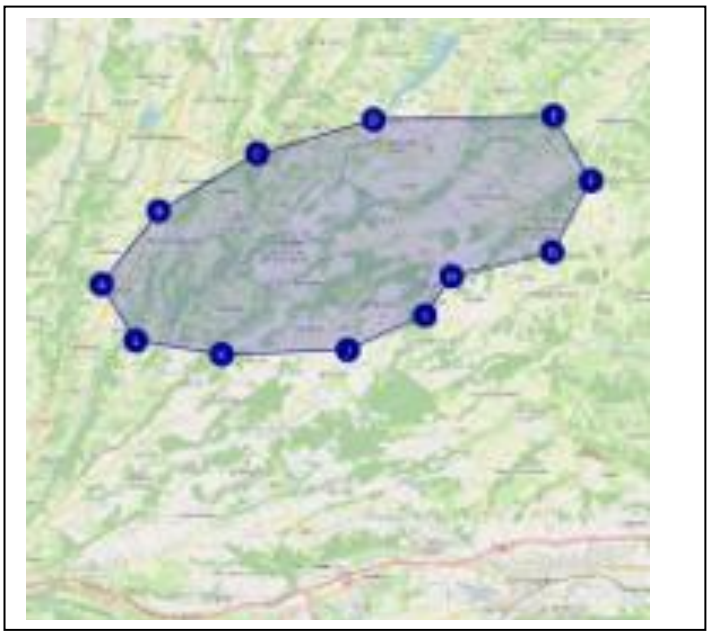
Compte rendu AG d'ATTAC du 02 novembre 2026

Local :

- Election de la nouvelle présidente de la Communauté de communes 5C (**Céline Laurenties-Barrère**, maire de Péguilhan)
- Les manifestations en Comminges
- Le projet d'enfouissement de CO_2 dans le Comminges, porté par la société **TeréCO2** (filiale de Teréga) et associé au projet industriel **CapCO2mminges**, vise à stocker du dioxyde de carbone provenant de la cimenterie Lafarge de Martres-Tolosane.



Communes impactées : 172.65km² (ou 17265 ha)
En Haute-Garonne : Balesta, Blajan, Boudrac, Boulogne-sur-Gesse, Charlas, Ciadoux, Escanecrabe, Gensac-de-Boulogne, Larroque, Lespugue, Mondilhan, Montbernard, Montgaillard-sur-Save, Montmaurin, Nizan-Gesse, Péguilhan, Saint-Loup-en-Comminges, Saint-Pé-Delbosc, Saman, Sarrecave et Sarremezan ;
Dans les Hautes-Pyrénées : Aries-Espénan, Bazordan, Betbèze, Cizos, Devèze, Gaussan, Lalanne, Laran, Lassales, Monléon-Magnoac, Pouy, Thermes-Magnoac et Villemur.

Consultation des éléments publics ici : Cliquer ICI

Grâce à un intense lobbying, le stockage carbone s'est imposé comme le principal levier de décarbonation de l'industrie, en dépit des doutes qui planent sur cette technologie et les effets d'aubaine qu'elle offre aux secteurs les plus polluants. Dès 2030, Bruxelles entend créer un marché européen du CCS. Un investissement chiffré à 520 milliards d'euros d'ici à 2050.
La capture du carbone retarde la véritable transition industrielle Un paysage industriel où la fumée s'échappe des grandes cheminées d'usine– L'UE vise à capturer 50 millions de tonnes de CO2 par an d'ici 2030. Cependant, plusieurs grands projets de CSC, financés par des fonds européens, se heurtent à de sérieuses difficultés, allant des coûts d'exploitation élevés à l'opposition locale. L'Union européenne mise fortement sur la capture et le stockage du carbone pour atteindre ses objectifs de décarbonation. D'ici 2030, elle vise une capacité de 50 millions de tonnes de CO2 par an, contre seulement 2,7 Mt aujourd'hui. D'ici 2040, l'ambition est de capturer 280 millions de tonnes, une augmentation considérable qui nécessitera la construction d'installations pour capturer, transporter et stocker le CO2 à travers le continent. Mais plusieurs grands projets d'infrastructure, financés par des fonds européens, rencontrent déjà des difficultés pour diverses raisons : coûts d'exploitation élevés, capacité limitée des navires spécialisés pour le transport du CO2 et opposition locale. Ces problèmes suscitent des inquiétudes quant à la capacité de la politique de décarbonation de l'industrie lourde de l'UE et de ses objectifs de réduction des émissions à atteindre les objectifs fixés. Principales conclusions : Les projets de captage et de stockage du CO_2 (CSC) absorbent la majeure partie des subventions publiques destinées à la décarbonation de l'industrie lourde, réduisant ainsi la part allouée à d'autres solutions, moins coûteuses et plus efficaces à court terme. Le projet de Pycasso, premier site de stockage terrestre en France, a dû être abandonné face à l'opposition politique et sociale locale à cette technologie. Ce revers, conjugué à l'absence d'alternatives viables immédiatement disponibles, compromet la stratégie française de décarbonation de son industrie.

Comme à l'accoutumé pour les gouvernants c'est le marché qui règlera le problème quels contrôles quelles études pour quoi faire rien n'est dit. Nous pouvons nous rappeler l'escroquerie du siècle sur le « droit à polluer » extrait du figaro : *Le procès de 12 prévenus ayant participé à l'une des plus grandes arnaques aux quotas d'émissions de carbonne s'ouvre lundi. Dans les années 2000, 283 millions d'euros de TVA se sont ainsi envolés, représentant* ***1,6 milliard*** *de manque à gagner pour le fisc.*

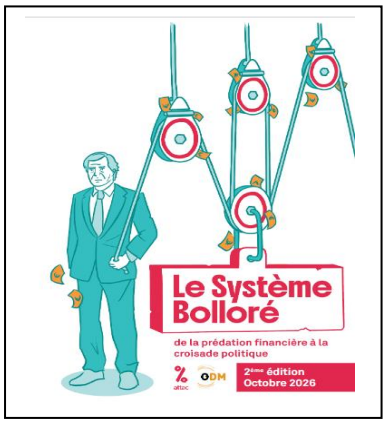
Voila pour la philosophie du projet nous continuerons à entrer dans les détails techniques et financiers au cours de la prochaine réunion et déterminer les axes de notre bataille aux côtés du collectif existant.

Sans conclure nous devons constater que 'élévation du taux de CO2 dans l'air évolue. Le capital se saisit de cet élément factuel pour surfer sur la peur de l'opinion, verdir leur façade en enfouissant une partie infime de la pollution et s'approprier les subventions et dotations de l'état et de l'Europe : le business continue sans contrôle sur des technologies qui n'ont pas prouvé leur fiabilité et qui sont dangereuses pour notre avenir.

National

Bolloré

Le diagnostic établi dans notre rapport *Le Système Bolloré, de la prédation financière à la croisade politique*, publié en 2025, s'est depuis confirmé et l'alignement entre le groupe Bolloré et l'extrême droite s'est accru. Attac et l'Observatoire des multinationales publient une version augmentée avec plus d'un an de mise à jour d'informations, pour mieux comprendre les rouages de ce système et le combattre.



Élection à Attac : L'AG 2026 se déroulera le dimanche 15 novembre à 9h30 dans les locaux du SNUIPP-FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris. Au programme : un retour sur les rapports d'activité et financier 2025, un point d'information sur l'agrément d'utilité publique, et un débat sur la période politique à venir, et **(…) vote avant le 07 novembre**

Budget

Formation :

1ière vidéo du 17 octobre à revoir ICI **Pourquoi et comment le mouvement altermondialiste s'est approprié les enjeux écologiques ?**

2ième formation en direct : Inégalités environnementales et justice climatique (samedi 7 novembre en visio - 9h30-12h30) inscription ICI

Taxez les riches ! Débat avec Raphaël Pradeau et attac Toulouse 29 octobre à Toulouse de 18h30 à 20h30 Conférence/Débat Tout public Salle Osète, Espace DURANTI - 6, Rue du Lieutenant-Colonel Pélissier, Toulouse